



Paris 11^e

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE :
À BAS L'ACCORD « FLEXISÉCURITÉ » !
RETRAIT DU PROJET DE LOI !
TOUS ENSEMBLE
CONTRE LE MEDEF ET LE GOUVERNEMENT !

**En Grèce, le PASOK et la ND ont écrasé
le niveau de vie des travailleurs**

Pour payer la dette aux banques et redresser les profits des patrons, le gouvernement d'union nationale ND (UMP grec) – PASOK (PS grec) a écrasé le niveau de vie des travailleurs. À la veille d'une nouvelle journée de grève contre cette politique infâme, Hollande est venu apporter «*un message de confiance et de soutien*» à ce gouvernement et essayer de vendre des frégates françaises ! À Athènes, les prix sont aussi élevés qu'à Paris, mais le SMIC a été encore abaissé il y a peu de 22% à 586€. Ce n'est toujours pas assez selon Maria Damanaki, commissaire européenne grecque, ex-député du PASOK. Elle en appelle au "dialogue social" pour faire accepter une nouvelle baisse. Et cela n'est propre à la Grèce. C'est partout ce que les patrons exigent. Et c'est partout la même méthode pour faire passer les coups.

Le PDG de Titan dit ce que veulent les patrons

Taylor, le PDG de l'entreprise de pneus Titan, explique pourquoi il ne veut pas reprendre le site de Goodyear Amiens : «*Les salariés français touchent des salaires élevés mais ne travaillent que 3h. (...) Le fermier français veut des pneus à bon prix. Il se fiche de savoir si les pneus viennent de Chine ou d'Inde (...). Titan va acheter un fabricant de pneus chinois ou indien, payer moins de 1 euro l'heure de salaire et exporter tous les pneus dont la France a besoin. Dans cinq ans, Michelin ne pourra plus produire de pneus en France*». Parisot, chef du MEDEF, approuve : «*Par cette façon très provocante de dire des choses, il met en avant des anomalies et des dysfonctionnements que nous devons corriger*».

**Montebourg lui répond que
le gouvernement fait tout pour le leur offrir**

Le ministre du Redressement Productif explique en réponse à Taylor : «*Le gouvernement français vient de prendre 35 mesures dans le cadre du Pacte national, la compétitivité et l'emploi. Parmi elles, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi allège de 6% les coûts salariaux des entreprises entre 1 et 2,5 SMIC. En outre, les partenaires sociaux viennent de conclure un accord sur la sécurisation de l'emploi, qui illustre la qualité du dialogue social en France et l'importance que le gouvernement auquel j'appartiens y attache*»

Un projet de loi 100% pro-patronal

En effet, le gouvernement va présenter le 5 mars son projet de loi pour transcrire l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de « flexisécurité » signé par les trois organisations patronales (MEDEF, CGMPE et UPA) et par trois syndicats CFDT, CFTC et CGC. Cet accord présenté comme un moyen de «*sécuriser l'emploi*» est en réalité une machine de guerre pour licencier plus vite et moins cher, pour baisser les salaires, imposer la mobilité, rallonger le temps de travail, pour subordonner la vie, le salaire, les conditions de travail des salariéEs aux profits de quelques uns (cf. précisions au verso).

Le résultat du « dialogue social »

Cet accord est l'aboutissement de la politique de « dialogue social ». Cela fait 15 ans que les partis politiques, du PS aux différents courants de la droite, expliquent qu'en France les syndicats sont trop conflictuels et qu'il faut qu'ils apprennent le dialogue avec le Medef et le gouvernement. Les directions des syndicats ont accepté cela. Mais pourquoi participer à des concertations dont le but officiel était d'accroître la flexibilité et la compétitivité des entreprises ? Qu'y a-t-il à négocier, lorsque le gouvernement annonce qu'il a choisi son camp et qu'il légifèrera de toute façon ?

Combattre jusqu'au retrait !

Comme l'ont montré les Goodyear, qui ont toujours leur boulot, on ne négocie pas les attaques avec les patrons, on les combat ! Finalement, la CGT, FO, Solidaires et la FSU appellent à une journée de mobilisation et de nombreuses fédérations à la grève le 5 mars. C'est juste, mais une seule journée ne suffira pas pour gagner. C'est un vrai mouvement d'ensemble, une grève générale, qu'il faut construire.

Il faut donc non seulement être nombreux à faire grève le 5 mars, mais aussi commencer à s'organiser sur le lieu de travail pour imposer la revendication de retrait pur et simple du projet de loi de transcription de l'ANI et un plan de bataille permettant de l'obtenir. Les luttes en cours (PSA, Goodyear, Sanofi, etc.) et leur convergence peuvent être un point d'appui important.

ANI : ENFIN UN ACCORD MAJORITAIRE

ON EST TOUS CONTRE !!!



Les principales dispositions de l'accord (ANI) de « flexisécurité » et du projet de loi gouvernemental pour le transcrire

Le droit d'imposer la mobilité : les employeurs pourraient imposer à leurs salariés de changer de poste de travail ou de lieu de travail : un travail différent, non choisi ; un déménagement... un bouleversement de la vie des salariéEs en fonction des seuls intérêts patronaux.

Le droit de baisser les salaires : l'ANI prévoit la possibilité d'imposer aux salariéEs une diminution nette des salaires, pas seulement par le biais d'un changement de poste, mais parce que le patron décrèterait que c'est nécessaire pour la « compétitivité » de l'entreprise.

Le droit de faire travailler plus : Au nom du « lissage » du temps de travail, les patrons pourraient éviter de payer les heures supplémentaires ou les heures complémentaires pour les salariéEs à temps partiel (80 % de femmes). L'ANI ce serait travailler plus pour gagner moins.

Un chantage permanent sur les salariéEs récalcitrants : jusqu'à présent il y avait un minimum de protection pour empêcher les patrons de modifier le contrat de travail. Maintenant (presque) tout est possible, et pour les récalcitrants, c'est la possibilité de licencier « pour cause réelle et sérieuse », pour motif personnel ou par licenciement économique individuel (!) celles et ceux qui n'accepteraient pas les nouvelles dispositions.

Un permis de licencier sans frais : l'ANI c'est aussi la possibilité de faire entériner un plan de licenciements (PSE) par un simple accord d'entreprise, voire en l'absence d'accord, par un simple document de l'employeur homologué par la direction du travail dans un délai très court. L'enjeu est cette fois de contourner la loi et de raccourcir au maximum les délais pour couper court à toute contestation.

Qualité ? Mon œil !

Un nouveau système baptisé « Boucle Qualité » (BQP) a été mis en place dans certaines unités pour répertorier et signaler les dysfonctionnements dans le traitement des appels clients.

Ce système permet à la hiérarchie de repérer les moindres erreurs de procédure. Nous mettre la pression par le flicage, ce sont les méthodes de travail des directeurs et la qualité est le cadet de leurs soucis !

EVITA : à éviter !

Un autre système, chargé lui, de la gestion des appels, a été imposé à Nancy et Belfort. Avec EVITA, impossible de se mettre en « Non disponible » lors de la temporisation entre deux appels.

Le 19e siècle, c'est fini ! Nous sommes au 21e : faisons-le savoir à nos directions !

Si la loi sur l'ANI passait, FT pourrait...

Sous prétexte de baisse des flux ou du nombre de clients, il pourrait imposer des baisses de salaires ou des hausses du temps de travail. Et, bien sûr, Bouygues, SFR, Free, pourraient faire de même avec ses salariés. Il ferait jouer la concurrence entre nos salaires et nos conditions de travail. Jusqu'où ?

En tout logique, la CGT, FO et Sud de FT appellent à la grève le 5 mars. Mobilisons-nous !

Rythmes scolaires : abrogation du décret !

Au delà des annonces, quelle est la réalité du décret Peillon ? Une pause de midi plus longue, plus de garderie dont la qualité variera selon les moyens des communes et, en plus, le gouvernement vient de baisser le taux d'encadrement légal du temps périscolaire. Garderie payante ? Ce n'est pas comme ça que les gamins vont mieux étudier, bien au contraire...

Après les 80 000 postes supprimés en 5 ans, il faudrait recruter massivement pour baisser le nombre d'élèves par classe, mais le gouvernement veut juste remplacer les départs à la retraite ! Il maintient le cap d'une éducation au rabais, avec une ingérence de plus en plus grande des collectivités locales et des entreprises, déjà peu soucieuses des emplois des « parents » !

Résultats ? Les enfants seront davantage à l'école dans des conditions dégradées. Les salariés travailleront plus avec des salaires en baisse. L'école sera de plus en plus payante.

Peillon... cher !

Suite à la manifestation du 12/02 dans l'éducation, le ministre Peillon proposait une prime de 400 euros par an pour les maîtres d'école. Après une journée de grève ! Que gagnerons-nous si tous les travailleurs -public comme privé - descendent dans la rue ?

